

n°204

JANVIER 2025

I'IBPHILE

Repères

Les Cahiers
de l'Institut Biblique de Nogent

« LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE »



INSTITUT
BIBLIQUE
de Nogent
depuis 1921

Sommaire

03 REPÈRES_

La liberté chrétienne

10 FORM'INFO

12 BLOC NOTES_

Être ensemble... partie 2

14 AVEC LES MOTS DE..._

La poursuite de l'excellence

16 IB_NEWS_

Des nouvelles de nos équipes !

Grands défis et beaux encouragements

18 LIRE... OU PAS

20 LETTRE DE FAMILLE

22 À VOTRE PORTE

Publication de l'Institut Biblique de Nogent
39, Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne
Directeur de la publication : David Garcia-Cuenca
Rédacteurs : Etienne Lhermenault, Paul Loncke
Revue trimestrielle, N° 204, janvier
Abonnement : 15 €/an (prix pour 3 numéros par an)
Prix au numéro : 5 €
Création et maquette : SENS - Caen
Dépôt légal : janvier 2025 ISSN 1156-3826



Avec les bons vœux des étudiants, de l'ensemble du personnel et de la direction de l'Institut Biblique de Nogent.

L'Institut Biblique
recherche
un comptable unique
à temps plein

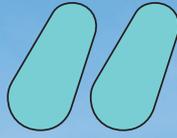
N'hésitez pas à communiquer l'info autour de vous

On
Recrute !

CDD de février
à novembre 2025

Candidatures à envoyer à : admin.finances@ibnogent.org

The image is a recruitment poster for the Institut Biblique. It features a dark blue header with white text. Below the header, there is a QR code on the left and an illustration of a woman with dark hair sitting at a desk, working on a laptop. On the desk, there is a small vase with a plant and a small cake. The background is white with some decorative blue and grey shapes. The text 'On Recrute !' is prominently displayed in the center. Below it, the details of the contract are given: 'CDD de février à novembre 2025'. At the bottom, the contact information for applications is provided: 'Candidatures à envoyer à : admin.finances@ibnogent.org'. There is also a small tagline in the top right corner: 'N'hésitez pas à communiquer l'info autour de vous'.



LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

Par Henri Blocher



HENRI BLOCHER

Transcription¹ d'un exposé donné par le professeur Henri Blocher dans le cadre du cours sur la doctrine du salut à l'IBN en décembre 2023 et introduit par la lecture d'1 Corinthiens 10.23-30 (« Tout est permis, mais tout n'est pas utile ; tout est permis, mais tout n'est pas constructif... »²).

Avant de tenter de traiter le sujet de la liberté chrétienne, il convient de bien le délimiter. Car nous ne pourrions pas aborder le sujet de la liberté dans toute son ampleur. Ainsi je n'essaierai pas de définir ce qu'est la liberté en général ni d'examiner son rapport avec la souveraineté divine. A contrario, je vais toucher à des questions que d'autres logeraient ailleurs que sous ce thème dans l'usage le plus courant de la formule, et ce pour deux raisons liées entre elles :

- d'une part, parce qu'il s'agit chaque fois de libertés spécifiques dont jouit le chrétien. Alors, même si ce n'est pas ce que l'on appelle assez couramment « liberté chrétienne », il est quand même bon d'en parler ici ;
- d'autre part, parce qu'il me semble que l'on peut discerner un lien avec le sujet plus étroitement compris, et que je vais plutôt traiter dans la troisième section de mon exposé.

Parlons donc d'abord de la liberté à l'égard du régime de la loi, ensuite de la liberté à l'égard de l'emprise du péché, puis en troisième lieu de la liberté à l'égard des prescriptions mosaïques externes. Enfin, j'évoquerai la liberté en ce qui concerne les œuvres surrogatoires. Ce dernier point n'est pas abordé normalement, lorsque l'on traite le sujet, mais j'ose l'ajouter.

•¹ Nous remercions Gaëlle Richardeau d'avoir transcrit la conférence et Isabelle Delaby de l'avoir mise en forme. Nous avons conservé, pour l'essentiel, le style oral de l'intervention. •² Sauf mention contraire, les citations bibliques sont issues de la Nouvelle Bible Segond, 2002.



Nous sommes acquittés au tribunal de Dieu



1_ La liberté à l'égard de la loi

La liberté spécifique du chrétien est la liberté à l'égard du régime de la loi. Nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce, d'après Romains 6.14-15 et bien d'autres passages. En Galates 3.23, Paul écrit que nous étions prisonniers de la loi : le fait de ne plus être sous la loi correspond donc bien à une libération, d'où une liberté. Le comment de cette libération nous est exposé tout spécialement en Galates 3 et en Romains 3, à la fin du chapitre. Nous sommes libérés de la condamnation et de la malédiction de la loi que nous encourions à cause de notre transgression de cette loi. Nous sommes gratuitement justifiés, c'est-à-dire acquittés au tribunal de Dieu. Nous sommes libérés du régime que l'on pourrait appeler le régime logique de la justification, et qui correspond à la responsabilité : répondre de ses actes et être justifié – déclaré juste – si l'on a bien obéi (si l'on a eu un comportement effectivement juste), condamné si cela n'a pas été le cas. Or, nous sommes libérés de ce régime sous lequel il n'y a pour nous que condamnation. Ce n'est plus par le moyen de l'obéissance à la loi, mais sur une autre base, que nous parvenons à l'agrément par Dieu et que nous accédons à sa présence ;

ce qui équivaut à notre acquittement à son tribunal.

Pour bien saisir ce qui appartient à cette liberté, il faut ajouter une précision qui n'est pas aussi consensuelle que la précédente parmi les chrétiens évangéliques, et plus largement parmi les héritiers de la Réforme. Contre l'antinomisme (opposition à la loi, de *nomos*, la loi), j'affirme, comme thèse biblique, que l'obligation demeure d'obéir au commandement de Dieu : la loi, comme guide de la conduite impliquant l'obligation morale, persiste. Les antinomiens disent le contraire. Dans les années 1530 est née une controverse antinomienne : certains disciples de Luther, égarés par ses formules trop fracassantes, hyperboliques, dénonçaient carrément la loi comme diabolique. Ils se sont alors laissés aller à l'antinomisme, en particulier Agricola. Luther a réagi très fort sur ce point, sans céder à l'antinomisme que ses formules avaient semblé encourager. Mais la tentation antinomienne a subsisté à travers les siècles : il y a pratiquement toujours eu une frange du christianisme évangélique assez vulnérable à cette position.

Efforcer notre intelligence à la considération des commandements et à une certaine discipline pour y obéir.

Pour bien fonder cette thèse, il me faut dire un mot sur la formule « Tout est permis » lue au début de cet exposé. Isolée, elle paraît tout à fait antinomienne : il semble que la position d'Agricola soit conforme à la position biblique. Il faut apporter une double réponse sur ce point précis.

Premièrement, chaque formule biblique doit être prise dans le contexte global de l'Écriture entière. Or il est très clair dans de nombreux passages que, pour Paul, les commandements de Dieu continuent d'avoir force obligatoire pour la conduite des chrétiens. Par exemple, la citation par Paul du cinquième commandement afin de demander aux enfants d'obéir aux parents (Ep 6.1-3) montre que Paul n'a aucun doute à ce sujet : il cite les commandements comme tels, sans hésitation. Comment alors expliquer ce « Tout est permis » ?

En ce qui concerne le contexte immédiat de la formule « Tout est permis », je dois beaucoup au théologien Jean-Jacques von Allmen, malgré ses tendances catholicisantes. Professeur à la faculté de théologie de Neuchâtel, il a très bien analysé la manière dont Paul s'y prend dans la première épître aux Corinthiens. En particulier, dans son cahier sur 1 Corinthiens 7, il montre que Paul procède de la manière suivante, selon une technique pédagogique : « oui... mais »³. Paul reprend des formules et tendances qu'il juge néfastes, mises en avant à Corinthe ; sans doute des choses que lui-même a dites, mais qui sont mal interprétées. Puis il écrit : « oui... mais ». « Tout est permis... mais ». Il ne va pas d'emblée jusqu'à la confrontation brutale, à l'affrontement. Il reprend la formule, d'autant qu'il l'a sans doute employée, en expliquant comment il faut la prendre et en redressant les perspectives. Ainsi, ne nous laissons pas, nous aussi, égarer par une telle formule isolée de son contexte.

Une seconde considération me semble devoir jouer contre l'antinomisme. D'après mes observations, la position antinomienne est très souvent associée à une idée de la conduite de l'Esprit apparentée à une sorte d'instinct. L'Esprit nous conduirait comme par une force qui nous porterait à accomplir la volonté de Dieu, sans réflexion particulière, juste par pulsion. Ce n'est pas ainsi que l'Esprit nous conduit : c'est sur le plan de l'intelligence et de la volonté, non de l'instinct. Cet idéal, qui en un sens est un idéal paresseux (une conduite de l'Esprit où l'on se laisse entraîner comme par l'instinct d'accomplir la volonté divine), n'est pas la conception biblique de l'Esprit. Il n'y a pas dans le Nouveau Testament de privilège accordé à la spontanéité. Or nous trouvons, me semble-t-il, parmi les chrétiens, assez facilement et surtout

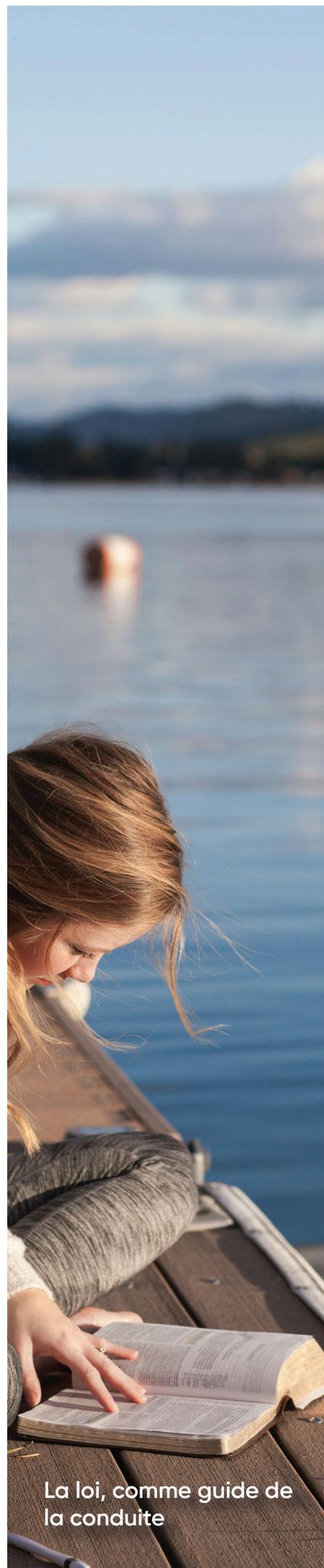
depuis le romantisme, l'idée que ce qui est spontané est plus vrai. Ce n'est pas forcément le cas : ce qui est réfléchi et qui demande un travail sur soi peut correspondre à la vérité de la personne beaucoup mieux que son premier mouvement, qui n'est pas toujours le bon. En scrutant les textes, nous ne voyons nulle part que la spontanéité serait présentée comme une valeur. Cette conception s'associe à l'idée que l'Esprit nous pousserait simplement comme cela, par impulsion. Si ce n'est pas le cas, cela laisse une place à la considération des commandements et aux efforts. L'injonction « Efforcez-vous » apparaît assez souvent dans le Nouveau Testament : elle nous encourage à efforcer notre intelligence à la considération des commandements et à une certaine discipline pour y obéir, et cela parce que les commandements ont toujours force de direction sur notre vie. Voilà ce que je répondrais à la tendance antinomienne, ce qui nous permet de mesurer quelle est la liberté qui nous est accordée à l'égard de la loi.

2_ La liberté à l'égard du péché

Une deuxième grande liberté fondamentale est la liberté à l'égard de l'emprise du péché. C'est le grand sujet de Romains 6 et chapitres suivants. Les chapitres 3 et 4 de Romains, essentiellement, nous présentent la liberté à l'égard de la condamnation par la loi ; le chapitre 5 est un chapitre de transition, de pivot. A partir du chapitre 6, il me semble que la démonstration de l'apôtre Paul est la suivante : même pour la lutte concrète contre le péché dans notre vie, ce n'est pas le régime de la loi qui nous permet d'être victorieux, mais le régime de la grâce qui permet à l'Esprit d'agir en nous. Pas d'une manière qui élimine tout péché dans cette vie (pas de perfectionnisme), mais dans la mesure où le péché ne règne plus : il n'a plus l'emprise qu'il avait avant que nous soyons en Christ. Voilà son message, qui correspond à une liberté.

Il y a toutefois conscience de paradoxes dans cette situation sous la plume de l'apôtre Paul (ou de son secrétaire, puisqu'il dicte généralement ses lettres). Cette libération par rapport au péché est une obéissance, un esclavage de Christ. Il précise à la fin du chapitre 6 : « Je parle de manière humaine » (Rm 6.19). « De manière humaine » signifie que cela paraît un esclavage, mais qu'il s'agit de la vraie liberté. L'apôtre montre très clairement ici que le langage a quelque chose de paradoxal : reconnaître Jésus comme

³ Jean-Jacques VON ALLMEN, Maris et femmes d'après saint Paul, t. 29 de Cahiers théologiques, Neuchâtel, éd. Delachaux et Niestlé, 1951, p. 11.



La loi, comme guide de la conduite



Des ombres de réalités qui sont maintenant advenues

son Seigneur, se dire « esclave » (ce qu'il fait dans l'intitulé de beaucoup de ses lettres, le mot *doulos* signifiant à la fois serviteur et esclave), c'est la vraie liberté. C'est le premier paradoxe.

Le deuxième paradoxe me semble être développé au début du chapitre 8. Le chapitre 7, comme je le comprends (tous ne le comprennent pas de cette façon), montre que la loi seule ne peut pas nous délivrer de l'emprise du péché, qu'elle ne peut que nous mener au désespoir. Oui, la loi a toute son efficacité comme loi : elle nous convainc que c'est le bien qu'il faudrait faire. Mais en fait, il y a une autre loi qui est dans notre chair, dans nos membres dit Paul : celle-ci fait que nous ne faisons pas le bien que nous voudrions, bien que nous soyons saisis en conscience par la loi, car nous faisons le mal que nous ne voudrions pas. D'où le désespoir : « Misérable que je suis ! Qui me délivrera ? » (Rm 7.4). Au chapitre 8, dans les premiers versets, il montre le paradoxe : c'est quand nous ne sommes plus sous la loi que nous pouvons réellement accomplir la juste exigence de la loi. Dieu a envoyé son Fils dans une chair semblable à celle du péché (Rm 8.3) ; par Lui, nous obtenons une justice gratuite qui nous permet d'échapper au régime de la loi. Nous pouvons désormais, nous qui ne sommes plus sous la loi (ce qui est équivalent à être dans la chair, dans le régime de la chair), mais qui sommes maintenant dans l'Esprit, accomplir la juste exigence de la loi : en effet, grâce à la justification, nous recevons l'Esprit. Nous obéissons vraiment à la loi, alors que nous ne sommes plus sous la loi, et que ceux qui sont sous la loi n'y arrivent pas : d'où le paradoxe. Je crois que Paul est très sensible à ce paradoxe, qu'il fait ressortir

dans ces versets.

Comme nous l'avons déjà dit en introduction de cette deuxième section, nous n'atteignons pas la perfection au cours de ce pèlerinage terrestre, et c'est un mystère vraiment opaque. C'est notre faute, nous sommes sans excuses, parce que nous avons l'Esprit. Et en même temps, nous devons savoir que si nous nous prétendons sans péché, nous nous abusons nous-mêmes : c'est aussi très clair dans le passage d'1 Jean 1.8. J'ajouterais un aspect plus pastoral, qui n'est pas dans le texte du Nouveau Testament : je pense que Dieu se sert de certaines chutes qui sont sans excuses, mais qu'Il permet dans notre vie, pour nous préserver de péchés encore plus graves. Certaines chutes qu'Il permet nous humilient, et nous permettent d'échapper à un orgueil spirituel qui est encore bien plus horrible. Je pense que Dieu, dans sa pédagogie, use parfois de cette façon de faire ; mais je ne prétends pas la rationaliser, ce que nous ne pouvons nous permettre.

3_ La liberté quant aux dispositions extérieures de la loi de Moïse

La troisième liberté, à l'égard des prescriptions mosaïques externes, est attestée clairement dans le Nouveau Testament, surtout chez Paul mais aussi dans l'épître aux Hébreux. Le récit des Actes peut s'avérer un peu trompeur, si l'on ne se rend pas compte qu'il se déroule dans une période de transition entre les deux dispensations ou économies : l'ancien et le nouveau régime. C'est pourquoi le livre des Actes peut donner l'impression

qu'il contient des pratiques exclues par les épîtres de l'apôtre Paul.

Un certain nombre de dispositions de l'Ancien Testament étaient des ombres annonciatrices de la réalité, le corps qui est maintenant venu en Christ pour nous, dit Paul. Cette image de l'ombre et du corps apparaît en Colossiens 2.16ss et en Hébreux 10.1. L'ancienne dispensation possédait des ombres de réalités qui sont maintenant advenues. Je pense que nous pouvons imaginer la scène de la manière suivante : nous sommes placés dans une rue, à proximité d'un croisement. Une personne s'approche du carrefour par une autre voie : elle nous est dissimulée par le bâtiment de l'angle, mais son ombre la précède. L'ombre est déjà marquée au-delà du carrefour, alors que la personne elle-même n'est pas visible. Les réalités de l'Ancien Testament dont il est question sont ces ombres qui, tout naturellement, se dissipent quand la personne apparaît avec tout ce qu'elle apporte : cette personne est le Christ.

La loi de Moïse construit un certain nombre d'« ombres » annonciatrices, aujourd'hui dissipées, caduques. Je pense que c'est cette réalité qui est en cause dans l'expression un peu contournée, pas très claire en elle-même, en tout cas pour moi, d'Éphésiens 2.15 : « ayant anéanti par sa chair la loi des ordonnances dans ses prescriptions »⁴. Pourquoi cette expression contournée ? Je crois que Paul veut ici exprimer la réalité que j'essaie de décrire en parlant de prescriptions mosaïques externes. Ce n'est pas toute la loi, la loi dans ses grands principes et ses dispositions fondamentales, qui est ici en cause, mais un ensemble d'ordonnances particulières et de prescriptions. La traduction littérale du grec parle de « la loi des commandements *én dogmasin* », c'est-à-dire « en dogmes ». Mais le mot dogme n'a pas le sens qu'il a pris par la suite dans l'histoire chrétienne, c'est-à-dire une disposition édictée par l'autorité ecclésiale. Dans l'expression d'Éphésiens 2.15, il semble que la nuance apportée à « ordonnances » par « *én dogmasin* » corresponde aux ordonnances dites « charnelles » dans l'épître aux Hébreux (par exemple en Hébreux 9.10 ou 7.16). Ainsi, Éphésiens 2.15 me semble indiquer que c'est par le déchirement de la chair de Christ que cette loi des ordonnances et des prescriptions est abolie. En quelque sorte, Jésus-Christ a pris ces dispositions de type charnel – au sens d'externe – dans Sa propre chair, et par Sa crucifixion Il a aboli cette loi des ordonnances et prescriptions externes. C'est peut-être

Des ombres annonciatrices de la réalité, le corps qui est maintenant venu en Christ pour nous.

aussi le sens de l'expression « voile de sa chair » dans l'épître aux Hébreux qui parle du libre accès que nous avons à travers le voile, qui est sa chair (Hé 10.20). Il y a en Éphésiens 2.15 une association privilégiée entre le mot « chair », qui a plusieurs sens dans le Nouveau Testament, et peut avoir une connotation la rapportant au domaine externe, et tout le dehors de l'existence humaine. Il semble donc qu'il puisse y avoir un lien particulier expliquant cette mention de la chair du Christ qui, déchirée par la croix, abolit la loi des dispositions externes. Voilà la lecture que je vous propose, au moins comme une lecture envisageable de ces versets en Éphésiens 2 et dans l'épître aux Hébreux.

Dans l'Église primitive, les points les plus sensibles ont été la circoncision et les règles alimentaires, ce que l'on appelle dans le judaïsme, aujourd'hui encore, la

kashrout (les règles alimentaires de la loi mosaïque). C'est sur ces deux points que l'on s'est beaucoup battu au sein de l'Église apostolique. Pour la circoncision, c'est tout spécialement Paul qui a été le grand lutteur. Pour les obligations alimentaires, il est également intervenu (le sujet est d'ailleurs proche dans le passage de 1 Corinthiens qui figure en introduction de cet exposé), mais il y a aussi eu la vision accordée à Pierre en Actes 10. « Ce que Dieu a déclaré pur, ne le regarde pas comme souillé. »⁵ (Ac 10.15) : c'est l'abolition des dispositions de l'Ancien Testament sur les nourritures pures et impures. Ces deux grandes questions qui étaient débattues le sont très peu, me semble-t-il, dans notre christianisme évangélique. Elles ont repris de l'actualité avec certains courants du judaïsme messianique (le judaïsme des Juifs croyant en Jésus, appelé par son nom hébreu *Yeshoua*) : certains courants sont en effet judaïsants et un peu inquiétants, d'autres ne le sont pas. Mais dans notre tradition, je pense que, mise à part la question du boudin (relativement aux questions mentionnées en Actes 15, cf. Actes 15.20, 29), il n'y a guère de débat.

En revanche, pour les chrétiens évangéliques, la question du sabbat a suscité des débats avec, sinon une opposition, en tout cas un écart assez net à l'origine entre les réformés de Grande-Bretagne et ceux du continent. La tradition puritaine anglo-saxonne a fait du sabbat une règle qui continue de s'appliquer aux chrétiens. Au temps de mes études à Londres – je crois que c'est moins fort aujourd'hui – j'ai entendu des affirmations très fortes en ce sens. La *Tyndale House* de Cambridge avait par exemple une interdiction quant aux jeux le dimanche. D'une manière qui est très faible au plan de l'argumentation, cette loi du sabbat est affirmée comme toujours valide car antérieure à Moïse. Elle est considérée comme transférée du septième au premier jour de la semaine : c'est le dimanche qui a été traité comme sabbat.

Le christianisme réformé européen, en dehors de la Grande-Bretagne, a eu une attitude beaucoup plus lucide à mes yeux : précisément, le sabbat y fait partie de ces ombres qui sont maintenant dissipées, comme cela est dit spécifiquement en Colossiens 2.16-17. Il fait partie de ces choses périmées maintenant pour le chrétien. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas bon d'avoir un traitement spécial du dimanche dans sa semaine, mais ce n'est pas la loi du sabbat. Cela demeure un sujet de controverse avec les adventistes du septième jour, qui refusent le transfert au premier jour. Sur ce point, ils sont les héritiers des baptistes du septième jour, issus du puritanisme du XVII^e siècle : ils maintiennent l'obligation du sabbat.

●⁴ Traduction Louis Segond 1910. ●⁵ Traduction Louis Segond 1910.



Lui montrer notre
amour

Les formulations que nous trouvons dans quelques passages du Nouveau Testament nous montrent que ce qui est vrai pour le sabbat, la circoncision et les règles alimentaires peut être étendu à tout ce qui a un rapport avec la dimension typologique de l'Ancien Testament. Toute l'économie de l'Ancien Testament est faite de types, ce que 1 Corinthiens 10 dit expressément : cette institution de types des réalités de la nouvelle alliance devient, tout à fait normalement, caduque lorsque la nouvelle alliance entre pleinement en vigueur.

La reconnaissance de cette dimension typologique de la loi nous conduit à un autre sujet théologique un peu sensible, car elle concerne aussi la théocratie d'Israël, le statut national de peuple de Dieu. Si nous voyons Israël, en tant que nation avec un gouvernement, une armée, etc., comme un type de l'Israël de la nouvelle alliance, l'Israël spirituel qu'est l'Église dans un sens transposé, cela a des conséquences pour la doctrine politique qui va être reçue parmi les chrétiens évangéliques. Sur ce point, il existe une divergence plus ou moins accusée entre le christianisme évangélique de type pédobaptiste et le christianisme évangélique de type baptiste (non pas au sens de l'étiquette dénominationnelle, mais de la tendance correspondante). La divergence, que je dirais minimale, concerne précisément le baptême des petits enfants et leur appartenance à l'Église visible. Avec les réformés évangéliques qui nous sont les plus proches (je parle en tant que baptiste), la différence essentielle est que les pédobaptistes estiment que, comme dans l'Ancien Testament, les petits enfants des croyants sont membres de l'Église visible, qu'ils soient élus ou non, régénérés ou non. C'est sur cette base que le baptême leur est conféré. La position de type baptiste refuse le baptême des enfants, considérant qu'il faut passer à l'introduction par la naissance selon la chair, dans l'Ancien Testament, à l'introduction par la nouvelle naissance dans le peuple de Dieu, l'Israël de Dieu. Cet écart que l'on peut discerner n'empêche pas une grande collaboration entre ces deux

tendances du christianisme évangélique.

L'écart devient bien plus large avec le mouvement dit théonomiste, qui a compté des représentants de grande valeur, dont le théologien Greg Bahnsen (mort prématurément, il est l'auteur du volume définissant la position théonomiste⁶) et le pasteur Pierre Courthial. J'ai collaboré avec ce dernier de manière heureuse pendant bien des années à la rédaction de la revue *Ichthus* ; dans ses dernières années, je l'ai regretté, il a été entraîné dans la même direction, avec toutefois des distinctions et plus de modération. Le mouvement théonomiste a suscité une vive réaction parmi d'autres réformés pédobaptistes : les professeurs de la faculté de Westminster à Philadelphie, par exemple, se sont opposés à cette tendance. Celle-ci affirme qu'il faudrait rétablir un régime tout à fait voisin de celui d'Israël comme régime politique dans nos pays, et que cela se fera en tout cas dans le millénium, qui est envisagé comme un millénium post-millénariste.

Avec toutefois la nuance qu'il ne faudrait peut-être pas exactement appliquer les mêmes peines pour l'adultère ou d'autres situations similaires. Mais foncièrement,

dans la logique théonomiste, la loi de l'Ancien Testament, en tant que loi de Dieu, devrait s'appliquer et s'appliquera un jour. Je crois que ce mouvement ignore la transposition de l'économie des types charnels de l'Ancien Testament aux réalités spirituelles, qu'ils étaient là pour annoncer. Ainsi, nous pouvons constater que ces débats ont des incidences que nous n'apercevons peut-être pas d'emblée.

Cette liberté à l'égard des prescriptions externes peut être étendue davantage, au-delà de ce qui se rapporte à l'économie des types dans l'Ancien Testament. La logique de Romains 14.17 et d'Hébreux 9.10 autorise à mon avis à aller plus loin, car il ne s'agit pas seulement

**Des ombres
annonciatrices de
la réalité, le corps
qui est maintenant
venu en Christ pour
nous.**

⁶ Cf. Greg L. Bahnsen, *Theonomy in Christian Ethics*, Third Edition, 2002, Covenant Media Press, 2021, 656 p.

du caractère typologique, mais de la nature même des prescriptions. Ce n'est pas un aliment qui nous rapproche de Dieu, comme le dit Paul dans la première épître aux Corinthiens (1 Co 8.8) ; le royaume de Dieu n'est pas affaire de manger et de boire (Rm 14.17). Ainsi, ces dispositions ne pouvaient être que provisoires par rapport au royaume de Dieu qui maintenant advient. Hébreux 9.10 dit à peu près la même chose à propos d'ablutions concernant la chair, et autres prescriptions : ces choses étaient là jusqu'à un temps de réforme. C'est donc la nature même de ces prescriptions, comme étant du domaine de la chair, au sens de la dimension externe de l'existence humaine, qui est en cause.

Je crois pouvoir en tirer que la liberté chrétienne à l'égard de ces prescriptions joue pour toutes dispositions externes, y compris politiques, qui seraient imposées comme loi de Dieu. Historiquement, face à une application d'importance majeure, précisément, de telles lois ont été imposées au nom de Dieu dans le domaine externe (l'alimentation, la politique, etc.). Cela a été la politique de l'Église catholique romaine pendant des siècles. La Réformation a justement remis en cause cette prétention du magistère romain, d'imposer des règles dans ces domaines comme loi de Dieu. Cela peut être nécessaire pour des raisons utilitaires, à certains moments, mais pas comme loi de Dieu, avec l'autorité divine, ce que le pape a prétendu faire. Le chrétien peut rejeter cette prétention : la liberté chrétienne lui appartient à cet égard. Après avoir souligné que nous étions fondés à rejeter l'autorité du pape en ces matières, je suis obligé de dire qu'il y a dans nos Églises évangéliques un certain nombre de petits papes : cela arrive chez nous aussi.

J'en resterai là à propos de cette forme de liberté, qui à mon avis est la forme fondamentale de ce que l'on appelle la liberté chrétienne.

4_ La liberté en ce qui concerne les œuvres surrogatoires

J'ose ajouter une dernière liberté en utilisant une expression qui sonne très mal aux oreilles protestantes : la liberté d'œuvres surrogatoires, c'est-à-dire en plus de ce qui est exigé. Les Réformateurs ont violemment combattu cette idée qui est très présente dans la morale catholique. Bien sûr, je suis entièrement dans leur ligne pour affirmer que, s'il y a des œuvres surrogatoires, elles sont sans aucun mérite (au sens qu'elles nous donneraient un titre de quelque sorte que ce soit devant Dieu, pour exiger

ou mériter quoi que ce soit au sens fort). Toutefois, en 1 Corinthiens 9.15-18, Paul, parlant de la rémunération des serviteurs de Dieu, écrit :

Quant à moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits, et je n'ai pas écrit cela pour qu'ils me soient attribués : j'aimerais mieux mourir... ! Personne ne réduira à néant mon motif de fierté. En effet, annoncer la bonne nouvelle n'est pas pour moi un motif de fierté, car la nécessité m'en est imposée ; quel malheur pour moi, en effet, si je n'annonçais pas la bonne nouvelle ! Si je le faisais de mon propre gré, j'aurais un salaire ; mais si je le fais malgré moi, c'est une intendance qui m'est confiée. Quel est donc mon salaire ? C'est d'offrir gratuitement la bonne nouvelle que j'annonce, sans user réellement du droit que cette bonne nouvelle me donne.

Paul affirme ici sa liberté d'ajouter à ce qui lui est imposé (« nécessité m'en est imposée ») le renoncement à un salaire. Paradoxalement, il emploie le mot salaire pour la joie qu'il a à subvenir à ses propres besoins, sans recourir aux subsides des Églises, alors même qu'il vient de souligner qu'il en a le droit. L'apôtre a bien l'air de dire qu'il est libre de faire une œuvre, à savoir de renoncer à son droit de recevoir un salaire pour son service chrétien, et de travailler de ses mains pour subvenir à ses besoins, au-delà de ce qui est requis par la loi de Dieu, le commandement, la vocation qu'il a reçue, tout ce qui est impératif. Autrement dit, que c'est surrogatoire. Comment traiter ce point ?

Une logique rigoureuse déterminerait, selon la tendance des Réformateurs, que dans toute situation il y a une façon meilleure d'honorer Dieu, de Lui montrer notre amour. Or le commandement d'aimer Dieu de tout son cœur est le commandement qui surclasse tous les autres. Il y a donc forcément une façon meilleure de montrer notre amour à Dieu, dans toute situation, et elle est par conséquent obligatoire : il n'y a rien de surrogatoire. Il m'est commandé d'aimer Dieu de tout mon cœur, au maximum, de toute ma force : une analyse rigoureuse, dans toute situation, me montrerait que c'est cela qu'il faut que je fasse, et pas autre chose. Ainsi, rien n'est surrogatoire. Alors comment comprendre les propos de Paul ?

Voici le commentaire que je propose : nous ne sommes justement pas capables d'une analyse rigoureuse jusqu'au bout. Dieu, qui sait de quoi nous sommes faits, ne nous impose pas une analyse poussée jusqu'à ce détail. Il n'ajoute pas d'autres fardeaux par rapport à ce qui ressort des commandements clairement révélés, car Il sait que nous ne sommes pas faits pour aller jusqu'à

ce détail d'analyse, de précision dans le discernement. Il appartient à sa pédagogie de nous laisser un espace de liberté dans ce sens. La forme concrète de notre obéissance est balisée par les grands commandements, qui sont clairs : il nous laisse l'exprimer, en quelque sorte librement. Une sorte de souplesse de jeu nous est accordée, qui à mon avis est une disposition de sa bonté envers nous, de sa sagesse aimante pleinement ajustée à ce que nous sommes de par Lui et en Lui. C'est ainsi que je vous propose de comprendre cette liberté d'œuvre surrogatoire, que j'ajoute à ce que l'on appelle généralement la liberté chrétienne.

Conclusion

C'est la Bible, dans l'histoire de l'humanité, qui a promu la liberté ; les Grecs en général ne s'étaient attachés qu'à la liberté des citoyens, les stoïciens allant un peu plus loin avec la maîtrise de soi, mais pour se conformer à la nature, au destin. L'idolâtrie de la liberté caractéristique de notre modernité est produit d'une sécularisation de la valeur biblique, c'est-à-dire de son déracinement hors de son terreau originel, la relation avec Dieu. Il est frappant que toutes les facettes de la "liberté chrétienne" laissent voir, contre cette sécularisation, qu'elle est un don : don d'une justice gratuitement conférée, qui donne libre accès à Dieu ; don d'une puissance spirituelle qui permet de combattre efficacement le péché, qui libère de son emprise ; don d'un dépassement des conditions et contraintes de la dimension charnelle, qui rend libre à l'égard d'ordonnances relevant de l'externe ; don d'une marge pour l'expression du rapport filial à Dieu, comme il convient aux libres enfants que nous sommes. La liberté est le don de la grâce !

OUI, À LA FORMATION CONTINUE !

Il vous est difficile de mettre une année à part ou de bloquer régulièrement du temps pendant la semaine ?
L'Institut vous propose, dans le cadre de la formation continue, des programmes diplômants adaptés à chaque profil d'étudiants.



Infos complètes sur
www.ibnogent.org



PROGRAMME
2025

E-LEARNING

LE LIVRE DES PROVERBES
ET L'INTRODUCTION
À LA LITTÉRATURE DE SAGESSE

PAR ANNE RUOLT

7 avril 2025

Durée : 8 semaines

224 € / (2 crédits)



PROGRAMME
2025

SÉMINAIRES PUBLICS

1-2 CORINTHIENS

PAR PATRICE KAULANJAN
ET ETIENNE LHERMENAULT



13-14 février, 13-14 mars
et 10-11 avril 2025



PROGRAMME
2025

IB2S : COURS DU SOIR ET SAMEDI

COURS DU SAMEDI

ACTES DES APÔTRES

PAR DAOLY YA

15 février et 8, 22 mars 2025

(1 crédit)

LA VIE SPIRITUELLE

PAR MARJORIE LEGENDRE

5, 12 avril et 3 mai 2025

(1 crédit)

DOCTRINE (LE DIEU TRINITAIRE)

PAR MATTHIEU MOURY

24 mai et 14, 21 juin 2025

(1 crédit)

COURS DU SOIR EN VISIOCONFÉRENCE

REVITALISATION DES ÉGLISES

PAR DAVID BROWN

3, 10, février et 3, 10, 17 mars 2025

(1 crédit)

INTRODUCTION GÉNÉRALE
AUX PROPHÈTES ABDIAS, JONAS

PAR MATTHIEU GANGLOFF

24, 31 mars et 7, 14, 28 avril 2025

(1 crédit)

DOCTRINE (LA VIE CHRÉTIENNE)

PAR MATTHIEU MOURY

5, 12, 19, 26 mai et 2 juin 2025

(1 crédit)



PROGRAMME
2025

F-ITE



Une formation pour ceux qui souhaitent **approfondir leurs connaissances et leurs compétences** pour devenir responsable d'Église.



Formateurs :

MATTHIEU DUCROZET, ELISABETH NUSSBAUMER, MATTHIEU GANGLOFF

Une formation pratique pour développer :

- 1/ Son caractère
- 2/ Une bonne compréhension du rôle de responsable
- 3/ Ses connaissances
- 4/ Sa capacité à transmettre
- 5/ Son savoir-faire
- 6/ Son leadership

Restez à l'écoute !

Nous vous tiendrons bientôt informés des dates d'ouverture des inscriptions pour l'année prochaine !



STAGE D'ÉVANGÉLISATION

Les équipes se constituent...

Notre stage/semaine d'évangélisation aura lieu, cette année,

du 22 au 30 mars 2025

L'IBN se réjouit de cette collaboration proche avec les Églises et de l'occasion donnée ainsi aux étudiants de s'impliquer dans un effort d'évangélisation. Ce stage d'évangélisation fait partie du cursus de formation de l'IBN.

Ainsi les Églises contribuent à la formation pratique de nos étudiants.

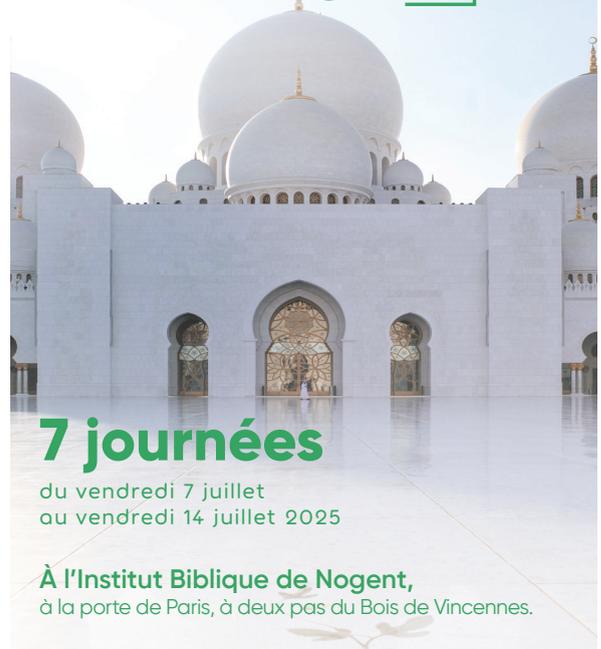
Si vous êtes intéressés, merci de contacter Patrice Kaulanjan !

kaulanjan.patrice@gmail.com

Et pour l'été 2025...

vous pouvez encore vous inscrire au :

Séminaire d'Islamologie



7 journées

du vendredi 7 juillet
au vendredi 14 juillet 2025

À l'Institut Biblique de Nogent,
à la porte de Paris, à deux pas du Bois de Vincennes.

Au programme

Connaître l'Islam

la vie de Mohamed, les origines de l'Islam, le Coran, les traditions et la pratique de la foi, l'Islam au XXI^e siècle...

L'Islam au quotidien

la culture islamique (l'homme, la femme, l'enfant, les relations humaines...), l'Islam en France...

Islam et Christianisme

apologétique, Christ dans le Coran, l'Église en pays musulman, la conversion...

L'islamisme

histoire, raisons et conséquences, racines théologiques.

À la rencontre du musulman

partager l'Évangile avec les musulmans, le rôle de l'Église, les jeunes en banlieue...

Format : cours et entretiens, rencontres, temps de culte et de prière, applications pratiques, recherche de documentation, visite d'une mosquée.

• Par qui ?

Le séminaire est animé par des intervenants disposant d'une connaissance approfondie de l'Islam et dotés d'une expérience confirmée de l'annonce de l'Évangile dans des pays où l'Islam est majoritaire ou largement présent.

ÊTRE ENSEMBLE...

Dans la continuité de notre réflexion entamée dans le numéro d'octobre, nous vous proposons des pistes pratiques pour être ensemble grâce à l'amour de Dieu en Jésus-Christ.

Être ensemble. Nous pouvons être ensemble sans vraiment l'être, c'est-à-dire être juxtaposés dans le même espace sans se connaître et sans se soucier les uns les autres. L'Église doit être vigilante pour éviter toute archipellisation déjà bien en place dans notre société. Comment faire Église ensemble ?

La voie royale pour être réellement ensemble dans l'Église une est l'amour. Nous savons vivre ensemble par nos entreprises communes. Être ensemble dans la considération et la reconnaissance mutuelle est une démarche plus exigeante, car elle nécessite le dépouillement de soi pour rejoindre l'autre dans ce qu'il est. Nous ne pouvons être en Église que si nous avons conscience et intégrons que nous sommes uns en Jésus-Christ dans un même corps, l'Église, dont Jésus est la tête. Ce corps est habité et mu par l'amour de Dieu, déployé en Jésus-Christ et répandu dans notre vie par son Esprit (Rm 5.1-11). Sans cet amour, nos actions les plus honorables seront vides (1 Co 13.1-13).

Celui qui se réclame de Jésus-Christ est désormais équipé de « l'habit » du Dieu trinitaire, l'amour, pour vivre avec les autres, particulièrement en Église. Toutefois, aimer n'est pas naturel. Nous avons besoin de la grâce de Dieu pour aimer, afin d'être Église ensemble. Le Saint-Esprit en nous, dont le fruit est aussi l'amour, nous y aide (Ga 2.20). Comment ce fruit de l'Esprit peut-il jaillir de notre vie pour enrichir celle des autres ? Deux voies me semblent importantes :

1/ Être avec Dieu.

Prioritairement, Dieu attend que nous L'aimions tout simplement pour ce qu'Il est. Il souhaite que nous vivions en Lui dans une relation non diplomatique, non commerciale. La véritable relation avec Dieu s'intéresse plus à Dieu qu'à ce qu'Il donne. Si nous aimons Dieu uniquement pour ce qu'Il nous donne, très vite le don reçu Le remplacera dans notre vie. L'Église d'Éphèse a fait l'amère expérience de l'amour perdu pour Dieu, car ses nombreuses actions,

certes élogieuses, étaient devenues sa raison de vivre. Dieu nous veut les mains vides pour L'accueillir tel qu'Il se donne à nous, librement et gratuitement. Souvenons-nous que Jésus a voulu le temple vide, débarrassé de toute transaction commerciale pour y rester et prendre la parole. Aimer Dieu, c'est se donner à Lui gratuitement, comme Lui-même se donne gratuitement et par amour. Pour cela, il est important de penser à ce que nous sommes devant Lui plus qu'à ce que nous faisons pour Lui. Nous sommes des pécheurs à qui Il a fait grâce en Jésus-Christ. Si nous sommes serviteurs, Jésus nous appelle ses amis, car notre amour pour Lui ne peut s'appuyer sur ce que nous faisons pour Lui, mais sur ce qu'Il est pour nous. Il est notre vie

(Jn 15.15). Il est venu pour nous donner la vie (Jn 10.10). L'amour constitue le marqueur de notre appartenance à Jésus. Notre relation avec Lui est donc capitale pour aimer précisément nos frères et sœurs. S'adressant à ses disciples, Jésus leur dit : « aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. » (Jn 13.34). C'est leur amour pour Dieu et les uns pour les autres qui leur ont permis de rester ensemble et de faire Église.

2/ Être avec soi-même, et avec les bien-aimés.

Le péché éloigne de Dieu et perturbe nos relations aux autres dans l'Église. Comment être avec soi-même devant Dieu et avec nos bien-aimés ? Dans son épître aux Colossiens, l'apôtre Paul nous éclaire. Après avoir rappelé qu'en Jésus-Christ sont cachés tous les trésors de la sagesse et de l'intelligence (Col 2.3), et qu'en Lui nous avons tout pleinement (Col 2.10), il nous affirme que nous sommes vivants, en relation avec Dieu (Col 3.1-15), et intégrés dans le « nous »



«...comme je vous
ai aimés, vous aussi,
aimez-vous les uns
les autres.» Jn 13.34

de l'Église dans la paix du Seigneur. Comment être avec soi-même et en Église ?

- *Se dépouiller des péchés moraux et sociaux (Col 3.5-10)* : il s'agit d'un appel à mettre à mort ce qui ternit notre relation à Dieu et aux autres, ce qui nous empêche d'aimer Dieu et nos frères et sœurs avec lesquels nous sommes liés selon le verset 11. Oui, les péchés personnels ont des effets néfastes sur la communauté de l'Église. Aimer, c'est offrir un bon témoignage à notre Église. Cela n'est possible qu'avec la grâce de Dieu. Aimer, c'est aussi accueillir celui qui a péché et recevoir son pardon. Là encore, la grâce de Dieu est précieuse, car aimer ainsi dans la douleur est humainement inaccessible.

- *Se parer des habits du Christ (Col 3.12-15)* : Se parer des habits du Christ, parce que nous sommes des élus de Dieu, saints et bien-aimés. « Revêtez-vous » des habits de sainteté et de justice dont Jésus était paré : la miséricorde, la bonté, l'humilité, la douceur, la patience. Aimer pour être ensemble, c'est répéter en Église ces vertus à la suite de Jésus. Par amour, la miséricorde nous fait avoir mal avec le bien-aimé qui souffre ; la bonté nous conduit à faire le bien, même quand on nous fait du mal ; l'humilité nous permet d'élever les autres au lieu de les dominer ; la douceur nous apprend à avoir du tact, à supporter les outrages injustes plutôt qu'en infliger ; la patience nous évite de tomber dans la vengeance, mais d'endurer même l'inadmissible. Supporter avec grâce les égarements de nos bien-aimés, c'est pardonner comme le Seigneur nous l'a montré. Le chemin du pardon peut être long et coûteux. Le pardon d'une blessure profonde, déchirante, parce qu'injuste, représente un prix douloureux, car il nous rend vulnérable, cassable. Comment faire ? Jésus nous a indiqué le chemin et

Un seul corps
dans sa paix



l'apôtre Paul nous le rappelle : « Par-dessus toutes choses revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection. » Le pardon donné et reçu ne peut qu'être la conséquence de l'amour.

Le projet de Dieu pour nous est de former un seul corps dans sa paix. Ce corps est un uni-divers, dont Jésus est la tête. Comme le dit l'apôtre tout a été créé par Lui et pour Lui (Col 2.16). Certes, nous sommes différents, mais avons le même Sauveur et Seigneur qui nous unit pour être ensemble. En Christ, nos différences humaines légitimes deviendront des richesses édifiantes pour l'ensemble que nous formons si nous savons les reconnaître et les mettre en mouvement. Ainsi, notre amour les uns pour les autres fera de nos communautés, non un ensemble d'îlots de personnes sans liens visibles, mais une dynamique de vie où l'hospitalité et le service mutuel sont vécus sans distinction (1 Pi 4.9-11).

? Qu'en est-il de notre Église locale ? Que pouvons-nous mettre en place pour être réellement ensemble dans l'Église où nous sommes ? En attendant la glorification de l'Église de Jésus-Christ, apportons par amour pour nos frères et sœurs ce que nous sommes, ce que nous avons, afin de rendre témoignage de notre Dieu.

PATRICE KAULANJAN

LA POURSUITE DE L'EXCELLENCE



Matthieu Sanders

est pasteur de l'Église évangélique baptiste de la rue de Sèvres à Paris, et professeur associé à l'Institut Biblique de Nogent. Il est également chargé de cours à la Faculté de Théologie Évangélique à Vaux-sur-Seine et auteur de 3 ouvrages dont un manuel d'introduction à l'herméneutique. Matthieu vit à Paris, il est marié à Talia et père de 3 enfants.

Peux-tu partager à nos lecteurs et aux étudiants de l'Institut comment tu as été convaincu de ta vocation pastorale, et ce qui a permis le développement de ses différentes facettes

Alors que j'arrivais à la fin de mes études en sciences politiques, j'ai été encouragé par quelques personnes-clés à me poser cette question : « Comment puis-je optimiser les dons et circonstances que le Seigneur m'a donnés pour le servir ? » Je n'ai pas trouvé la réponse du jour au lendemain, mais le fait de me poser cette question a été décisif. J'ai abouti dans un premier temps à la conclusion que ma carrière ne devait pas être prioritaire, mais que je devais donner le meilleur de moi-même au service de Dieu. Peu à peu, en réfléchissant à mes circonstances, à mes dons et aux besoins autour de moi, j'ai fini par conclure que je devais prendre au sérieux la possibilité de me former pour un ministère pastoral. J'ai eu l'occasion de commencer assez rapidement des études à Vaux-sur-Seine et d'effectuer un stage dans une Église, et cette conviction n'a fait que se renforcer au fil des années suivantes.

Un bon témoignage chrétien implique de prendre au sérieux l'effort, l'éthique de travail, l'esprit critique et la connaissance.

Bonjour Matthieu, nos lecteurs peuvent te connaître en ta qualité de pasteur, mais aussi de professeur de Nouveau Testament, d'Herméneutique et d'Exégèse à l'Institut. Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur toi, peux-tu revenir avec nous sur ton parcours jusqu'à ta conversion et ton appel à servir le Seigneur ?

Tu as été formé en partie à l'étranger. En quoi cet apport extérieur enrichit-il ton ministère ? Quelle est ta pointe dominante (évangéliste, cure d'âme, enseignant) ?

Avec plaisir ! J'ai grandi dans une famille chrétienne évangélique, avec des parents très engagés dans la foi et le service chrétien. Comme beaucoup de personnes, après avoir grandi « dans la foi » en tant qu'enfant, j'ai connu une période de remise en question à l'adolescence, où je n'étais plus si sûr de l'autorité de la Bible ou du rôle central de Jésus-Christ. Mais le Seigneur a commencé à travailler en moi pendant mes années de première et de terminale pour que je retrouve peu à peu confiance en Sa Parole. Pendant mon année de terminale, un ami du lycée s'est converti, de façon très inattendue pour moi, après que je lui ai donné une Bible. Cet événement a fait prendre à mon cheminement une nouvelle dimension : je ne pouvais plus nier la puissance de Dieu. Je me suis fait baptiser peu après. J'ai connu les années suivantes plusieurs hauts et bas, mais alors que j'étais en Master dans le cadre d'études séculières, mon désir de servir le Seigneur a pris de plus en plus de place.

Je dois préciser que mes études à l'étranger ne concernent pas ma formation théologique, mais ma première formation, séculière, en sciences politiques. Toutefois, j'ai effectué ma licence (en sciences politiques) à Wheaton College, une faculté « généraliste » évangélique (un type d'institution qui n'a pas d'équivalent en France !). J'ai donc eu l'occasion de réfléchir à l'interaction de la foi et des sciences humaines, ce qui a eu un fort impact sur mon parcours par la suite et, avec le recul, a joué un rôle important dans le discernement de ma vocation. J'ai été marqué plus tard par l'influence de Tim Keller, avec la vision d'un ministère pastoral urbain en interaction avec la culture et les débats sociétaux. Je ne le savais pas à l'époque, mais mon parcours à Wheaton puis à Sciences Po m'a bien préparé à développer cette vision du ministère.

D'un point de vue général, je pense avoir un ministère « dominante » d'enseignement, mais ne considère pas avoir le luxe de pouvoir délaisser les autres domaines du ministère pastoral, que ce soit l'accompagnement ou l'évangélisation. J'aime d'ailleurs le caractère généraliste du ministère pastoral.



Ta mère était aussi médecin. Comment cet héritage nourrit-il ton ministère, et ta sensibilité ?

J'ai grandi avec le modèle de deux parents très engagés, l'un et l'autre dans le ministère, mais très différemment, avec leurs compétences propres. Cela a été un bon exemple, dans le foyer même où j'ai grandi, de la diversité et de la complémentarité des différents dons mis au service du Seigneur. Chacun, à leur manière, mes parents ont été pour moi de bons exemples d'une poursuite de l'excellence au service du Royaume de Dieu.

En quoi la théologie permet-elle de mieux vivre sa foi ? Une formation solide te semble-t-elle importante aujourd'hui ?

Tout à fait. À l'heure où la société cède volontiers à la superficialité, à la caricature, aux pseudo-connaissances disponibles en cinq minutes sur Internet, un bon témoignage chrétien implique de prendre au sérieux l'effort, l'éthique de travail, l'esprit critique et la connaissance. Dieu nous a créés capables de toutes ces choses – pourquoi les négliger ? Dans le même temps, il faut résister à une vision élitiste du ministère qui mettrait un accent excessif sur le diplôme ou le « CV », comme dans le marché séculier du travail, là où le caractère et la piété devraient occuper les premières places. Là encore, je pense qu'il est juste que chacun réfléchisse aux dons et circonstances qui lui sont donnés et en tienne compte dans ses choix de formation. Ce que je peux dire en tant que pasteur est que le ministère est spirituellement, intellectuellement et émotionnellement exigeant et demande une préparation rigoureuse, une redevabilité bien mise en place (en particulier à une Église locale) et un caractère mis à l'épreuve. Et, s'agissant de ceux et celles en particulier qui ont une sensibilité et des compétences « académiques », je ne peux qu'encourager à viser l'excellence dans les études de théologie.

Leur enthousiasme, leur zèle pour l'Évangile et leur intérêt pour les étudiants.

Tu as côtoyé plusieurs générations d'enseignants. En quoi ta façon d'enseigner s'en inspire-t-elle pour s'adapter aux défis actuels (Internet, IA, etc.) ?

Je pourrais parler longuement des modèles qui m'ont inspiré en tant que prédicateur, mais si l'on parle de l'enseignement académique, je dirais que ce qui m'a marqué chez certains enseignants, tout particulièrement, est leur enthousiasme, leur zèle pour l'Évangile et leur intérêt pour les étudiants. Je citerais Alain Nisus, Jacques Buchhold et Henri Blocher comme exemples d'une passion contagieuse pour la Parole, mais je pourrais en citer d'autres. Dans un autre domaine, mon épouse, qui est professeur des écoles, m'a donné au début de mon ministère plusieurs conseils précieux en termes de pédagogie, même si, promis, je fais bien la différence entre mes étudiants à l'IBN et ses élèves de CP ! Je suis loin d'être le plus « au point » dans la réflexion sur le rôle d'internet ou, a fortiori, de l'IA. Je lis avec intérêt ce que d'autres, qui y ont plus réfléchi, écrivent à ce sujet !

Tes liens avec l'Institut remontent à l'époque où ton père était directeur. Est-ce que tu as des souvenirs, des rencontres qui remontent de cette époque, qui t'ont marqué ?

Effectivement, je me souviens de soirées de Noël ou d'après-midis de clôture à l'IBN. En tant que petit garçon, j'étais fier que mon papa soit directeur, et je me rappelle avoir croisé plusieurs fois Jules-Marcel Nicole qui, pour moi, ressemblait un peu à un père Noël, et Mlle Blocher, qui chantait avec un vibrato qui m'impressionnait ! J'ai aussi un vague souvenir d'avoir timidement protesté (sans trop savoir de quoi je parlais) quand un étudiant avait critiqué à table les Églises baptistes !

Enfin, Matthieu, pour conclure, quel est le message principal que tu aimerais transmettre à la nouvelle génération ?

Je les encouragerais à veiller à se ressourcer quotidiennement dans la Parole et la vie de prière ; à ne pas négliger l'engagement sérieux dans une Église locale, point focal de la vie du disciple. Je les encouragerais à cultiver l'humilité et l'intégrité, et à chercher activement les occasions de témoignage, y compris lorsque cela nous conduit à quitter nos « zones de confort ».

DES NOUVELLES DE NOS ÉQUIPES !



Qui est Joël Adélaïde, depuis 20 ans le comptable unique de l'IBN ?

Propos recueillis par Tsing Hung

Cher Joël, quel est ton parcours et comment es-tu arrivé à l'IBN ?

Après avoir travaillé en tant que comptable unique au sein de plusieurs entreprises, je me suis retrouvé au chômage. C'est alors que Jacques Blocher m'a proposé de remplacer la comptable du Centre chrétien d'enseignement du français à Albertville¹.

Ensuite, j'ai découvert l'offre d'emploi de la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine² et de l'Institut biblique de Nogent qui recherchaient à leur tour un comptable. Je connaissais ces établissements et leurs équipes par leurs liens avec l'Église du Tabernacle dont j'étais membre. Bien que d'autres projets m'animaient, Dieu m'a montré et convaincu que c'était la voie que je devais suivre. Inspiré particulièrement par la lecture du livre de Jonas à ce moment-là, j'ai accepté de prendre ce poste.

De quelles bonnes surprises Dieu t'a-t-il rendu témoin à l'IBN ?

Je me souviendrai toujours que je suis parti du bureau un lundi soir sans savoir comment l'Institut biblique pourrait verser les salaires le jeudi suivant. Or, à mon arrivée au travail le jeudi matin, j'ai constaté un virement bancaire en faveur de l'IBN suite à une succession !

Une autre fois, c'est aussi en recevant un chèque d'une liquidation de succession que nous avons pu payer les salaires : le donateur britannique qui a pris soin de mentionner l'Institut dans son testament nous est toujours inconnu à ce jour !

L'autre surprise de Dieu de mon point de vue est que l'IBN ait pu terminer de payer son emprunt bancaire pour la construction du bâtiment C et ce, jusqu'à son terme et sans encombre. En effet, les échéances trimestrielles constituaient une grande difficulté pour toute notre équipe. Quelle joie et quel soulagement j'ai pu ressentir à ce moment-là !

Comment envisages-tu l'avenir ?

J'envisage d'évoluer dans le secteur d'activité de la formation continue afin de partager mon expérience acquise au fil du temps. Pour cela, je prévois de m'absenter pour me reconvertir dans ce domaine.

Je trouve que l'Institut est sur une bonne lancée et souhaite qu'il croisse à tous égards. Pour moi, il est rassurant que nos comptes soient visés par un commissaire aux comptes, c'est un gage de fiabilité. Je souhaite à l'IBN de trouver le comptable adéquat pour prendre la relève !

Le verset choisi par Joël

"L'homme fait
des projets,
mais celui qui
a le dernier mot,
c'est l'Éternel."

Proverbes 16.1

•¹ www.cef-france.org. •² www.flte.fr



GRANDS DÉFIS ET BEAUX ENCOURAGEMENTS

À la veille du début du second semestre qui commence le 27 janvier, nous voulons vous faire part de la reconnaissance qui habite nos cœurs et des défis qui nous mobilisent dans l'intercession.

Au chapitre de la reconnaissance, le nombre d'étudiants inscrits d'abord. Suite à quelques arrivées tardives et au retour inattendu de deux étudiants qui n'avaient pas fini leur cursus, nous atteignons un effectif global de 70 étudiants en programme résidentiel. Nous renouons ainsi avec des chiffres antérieurs à la période COVID.

Toujours dans le même registre, **la levée de fonds au premier semestre de notre exercice** (juillet à décembre). Grâce à la mobilisation des amis de l'Institut dont vous faites partie, elle atteint le chiffre record de 300 000 € dont 50 000 € dédiés aux travaux.

Enfin, beau sujet de satisfaction, **l'achèvement de la réfection de la toiture de notre bâtiment historique** (toit à la mansart avec zinc et ardoise) et la mise en conformité **de l'assainissement de notre parcelle**. L'un est bien visible et l'autre moins puisque le réseau des canalisations est enterré, mais les deux étaient indispensables pour que nous puissions aller de l'avant dans la suite de nos projets. Nous remercions vivement les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine pour le deuxième chantier.

Et c'est à cet endroit que les beaux encouragements qui nous conduisent à la reconnaissance font place aux **grands défis qui stimulent notre dépendance du Seigneur**.

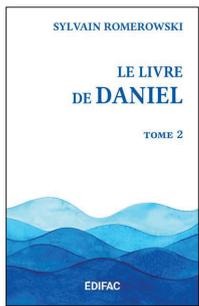
Après avoir avancé au rythme des urgences matérielles et réglementaires, nous avons davantage pris conscience de l'ampleur du projet de réhabilitation globale du patrimoine immobilier de l'Institut. **Il s'avère nécessaire d'intervenir sur tous les bâtiments et de programmer des chantiers importants** dont par exemple la réfection de la toiture du bâtiment C, l'isolation par l'extérieur et l'installation d'une VMC au bâtiment B, la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment A, l'aménagement de l'espace extérieur.

Le projet global de cette réhabilitation est actuellement estimé à 2.5 millions d'euros et s'étalera sur plusieurs années. Les Églises en France sont en croissance, l'annonce de l'Évangile dans le monde entier nous presse : réhabiliter l'IBN et valoriser son patrimoine, tel est notre objectif afin de transmettre aux générations futures un outil durable pour la formation biblique. Merci d'intercéder avec nous pour ce projet.

C'est aussi pour répondre à ce besoin que nous travaillons en parallèle à une réforme des études. Nous vous en reparlerons volontiers dans le prochain numéro.

Soutenez la rénovation du patrimoine de l'Institut en faisant un don





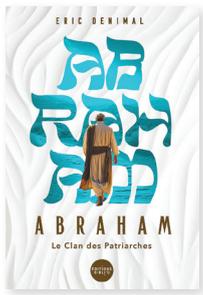
1



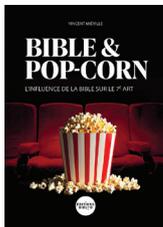
3



5



2



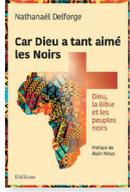
4



6



7



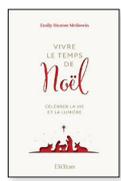
8



9



10



11



12



13



15



17



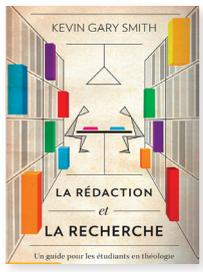
16



14

MERCI AUX ÉDITEURS !

Voici les livres que nous ont envoyés diverses maisons d'édition. Nous tenons à les remercier pour ces ouvrages qui vont enrichir notre bibliothèque.



23



21



19



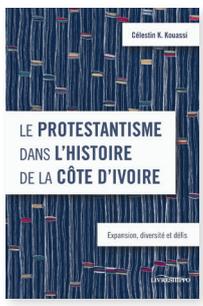
20



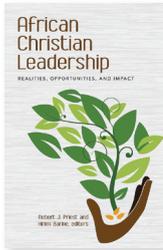
18



18



24



22

— ÉDITIONS EXCELSIS/GBU : 14/ BROWN David (sous dir), *Être chrétien dans un monde d'idéologies*, Charols, 2024, 160 p., 13,00 €

— ÉDITIONS GALLIMARD : 15/ GROSSEIN Jean-Pierre, *Max Weber et l'intelligence du social*, Paris, 2024, 320 p., 18,50 €

— ÉDITIONS OLIVÉTAN : 16/ AITLAHTI Kaisa, REINIKAINEN Satu, *Tu es une merveille*, Lyon, 2024, 50 p., 15,00 €. 17/ Collectif, *Un Dieu qui... Lire, prier, partager. Volume 2*, Lyon, 2024, 80 p., 19,00 €. 18/ DAHAN Joël, *Et moi... je suis vivant ?*, Lyon, 2024, 176 p., 22,00 €. 19/ VELDUIZEN Evert, *Les protestants charismatiques en France. Émergence, dynamique et intégration d'un mouvement (1968-1988)*, Lyon, 2024, 368 p., 23,00 €.

— ÉDITIONS OLIVÉTAN/LABOR ET FIDES : 20/ ELLUL Jacques, *Éthique de la sainteté*, Lyon, 2024, 912 p., 55,00 €.

— ÉDITIONS OLIVÉTAN/OPEC/SOCIÉTÉ LUTHÉRIENNE DE MISSION : 21/ Collectif, *Pain quotidien 2025*, Lyon, 2024, 480 p., 11,00 €

— LANGHAM GLOBAL LIBRARY : 22/ PRIEST Robert J., BARINE Kirimi (sous dir.), *Le leadership chrétien en Afrique. Réalités, possibilités et impact*, Carlisle (Cumbria), 2024, 318 p., 28,00 €. 23/ SMITH Kevin Gary, *La rédaction et la recherche. Un guide pour les étudiants en théologie*, Carlisle (Cumbria), 2024, 216 p., 29,00 €

— LIVRESHIPPO : 24/ KOUASSI Célestin K., *Le protestantisme dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. Expansion, diversité et défis*, Charols, 2024, 178 p., 18,00 €

— ÉDITIONS ÉDIFAC : 1/ ROMEROWSKI Sylvain, *Le livre de Daniel. Tome 2*, Charols, 2024, 432 p., 21,00 €

— ÉDITIONS BIBLI'O : 2/ DENIMAL Eric, *Abraham. Le clan des patriarches*, Paris, 2024, 224 p., 12,90 €. 3/ GADREAU Jean-Luc, *À table avec la Bible. 40 recettes basées sur les émotions et la Bible*, Paris, 2024, 122 p., 38,00 €. 4/ MIÉVILLE Vincent, *Bible et pop-corn. L'influence de la Bible sur le 7^e art*, Paris, 2024, 176 p., 13,90 €. 5/ PERRIN Amélie, *L'épreuve. À la lumière de l'hébreu biblique*, Paris, 2024, 116 p., 16,00 €. 6/ WILMINGTON Molly Frye, PIWOWARSKI Marcin, *Dietrich Bonhoeffer. Le pasteur qui a résisté à Hitler*, Paris, 2024, 34 p., 12,90 €

— ÉDITIONS CLÉ : 7/ VARAK Florent, PICQ Christine, *Devenir disciple. Les 12 premiers pas*, Argis, 2024, 156 p., 9,90 €

— ÉDITIONS EXCELSIS : 8/ DELFORGE Nathanaël, *Car Dieu a tant aimé les Noirs. Dieu, la Bible et les peuples noirs*, Charols, 2024, 224 p., 16,00 €. 9/ DENK Daniel, *Invitation à la joie. Un voyage avec Dieu sur les terres de l'épanouissement humain*, Charols, 2024, 272 p., 20,00 €.

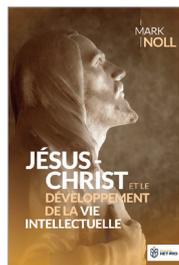
10/ HARRISON WARREN Tish, *Vivre le temps de l'aveut. Célébrer l'espérance*, Charols, 2024, 160 p., 12,00 €.

11/ HUNTER MCGOWIN Emily, *Vivre le temps de Noël. Célébrer la vie et la lumière*, Charols, 2024, 160 p., 12,00 €.

12/ LANGBERG Diane, *S'ouvrir à l'espérance. Cheminer vers la guérison après le traumatisme de l'abus sexuel*, Charols, 2024, 232 p., 16,00 €.

13/ RICHELLE Matthieu, *La Bible et l'archéologie*, Charols, 2024, 240 p., 18,00 €

FOCUS



JÉSUS-CHRIST ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE INTELLECTUELLE.

Mark Noll,
Éditions HET-Pro, 2024,
248 pages - 18 €

«*si nos affirmations à propos de Jésus-Christ sont vraies, alors les évangéliques devraient compter parmi les partisans les plus engagés, les plus ouverts d'esprit et les plus sérieux d'une approche qui encourage la rigueur intellectuelle et l'approfondissement de la connaissance humaine.*» (p.8). Les éditions HET-PRO frappent un grand coup en mettant à disposition du lectorat francophone un ouvrage exigeant, mais fondamental de la réflexion récente sur l'articulation de la vie intellectuelle et de la vie spirituelle d'un point de vue évangélique, un ouvrage qui dépasse les slogans et plonge au cœur des convictions théologiques. L'auteur, spécialiste de l'histoire du monde évangélique et rendu célèbre par son «scandale de la pensée évangélique» paru

en 1994 (le scandale était qu'il n'y avait guère de «pensée évangélique...»), présente un argumentaire fin, passionné et passionnant pour une vie intellectuelle passionnée par la gloire du Dieu incarné en Jésus-Christ.

On trouvera dans ce petit ouvrage un plaidoyer pour la pertinence des crédos de l'Histoire de l'Église – et particulièrement celui de Calcédoine qui consacre la doctrine des deux natures de Christ – pour envisager notre rôle et mission dans le monde. La confession du mystère de la double nature de Christ, lequel est à l'œuvre dans la création et la rédemption nous engage à considérer l'incarnation comme un principe profondément valorisant de la création et donc de son étude honnête et courageuse: «reconnaître la réalité matérielle de l'incarnation revient à discerner la dignité particulière du monde matériel lui-même» (p.58). Cette perspective ouvre des horizons fascinants pour l'engagement chrétien dans tous les domaines de la connaissance, des sciences naturelles aux arts en passant par les sciences humaines. L'ouvrage aborde également la question cruciale de l'objectivité et de la subjectivité dans la recherche de la vérité. Noll propose un rééquilibrage, affirmant que «Dieu est présenté dans les Écritures à la fois comme

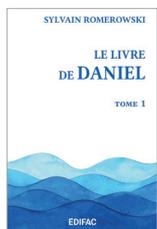
un Dieu personnel et comme la source de toute vérité» (p.113). Cette vision permet de dépasser les fausses dichotomies (universel/objectif-particulier/subjectif) qui si souvent sont à la racine de débats épistémologiques houleux dans la société et parfois même dans nos Églises.

Enfin, Noll relève la place du principe de la substitution pénale dans une juste appréhension du monde, et donc de la recherche intellectuelle (contre certains réductionnismes). La seconde partie du livre explore les conséquences concrètes de l'argumentaire pour l'étude de l'Histoire, des sciences naturelles et des textes bibliques.

Un ouvrage désormais incontournable pour tout croyant désireux de vivre sa foi de manière intellectuellement engagée et rigoureuse. Il offre des perspectives rafraîchissantes sur la manière dont notre compréhension du Christ peut informer et transformer notre approche de la connaissance et de la recherche.

TIMOTHÉE JOSET

Ils écrivent



LE LIVRE DE DANIEL Commentaire évangélique de la Bible

Sylvain ROMEROWSKI
Edifac, 2024, vol. 1, 352 p. - 19 € ;
vol. 2, 432 p. - 21 €

Après son magistral *Commentaire sur l'Apocalypse de Jean, La victoire de l'Agneau et de ses rachetés* (Ed. IBN, 2020), notre professeur et exégète désormais émérite récidive avec le livre de Daniel. Il y a une logique dans cette succession tant les livres sont liés.

Et on retrouve, sous la plume de Sylvain Romerowski, les mêmes qualités qui ont fait le succès du premier ouvrage : une argumentation exégétique solide et en dialogue avec les meilleurs spécialistes, une attention fine aux questions linguistiques, une vaste connaissance

biblique qui permet de faire des liens entre les textes et une pédagogie éprouvée.

Au menu de ces quelque 784 pages, il y a d'abord une longue introduction de 125 pages où il n'évite aucune question difficile, ni sur la période de composition, ni sur l'état des langues dans ce livre, ni sur les problèmes d'ordre historique. Il y fait preuve d'une grande érudition tout en restant lisible et compréhensible. Il n'évite pas non plus les questions de structure et d'unité du livre. Enfin, il y aborde des questions plus techniques, mais néanmoins intéressantes, comme les témoins anciens du texte, les additions apocryphes, Daniel dans le canon de l'AT...

Le commentaire en lui-même comporte de nombreuses informations sur la structure du texte, sur les termes et les langues utilisées et sur l'arrière-plan historique et biblique avec parfois des paragraphes en petits caractères quand c'est plus ardu. Ce qui est appréciable, c'est que Sylvain Romerowski ne perd jamais de vue ni l'ensemble du texte étudié ni le principe de l'analogie de la foi en matière d'interprétation. Et pour édifier son lecteur, il conclut les chapitres

par « un enseignement du chapitre... » fort utile.

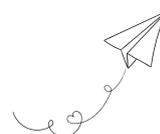
On trouve en outre ici et là quelques excursus sur « La tradition des quatre empires », « La prise de Babylone par les Perses », « La prière de Daniel était-elle utile ? »... Nous en avons compté huit en tout. Le souci d'une interprétation qui fasse droit à l'unité du livre a conduit l'auteur à expliquer les liens entre le rêve du chapitre 2 et les visions des chapitres 7 et 8 (p. 162ss), et à relever les thèmes récurrents dans la seconde partie du livre (p. 413 ss).

Enfin, fidèle à sa démarche pastorale, il livre pour conclure quelques enseignements clés du livre et nous convainc qu'il n'a rien perdu de son actualité : « Les membres du peuple de Dieu sont appelés à lui rester fidèles, sans compromissions, sans céder aux modes de penser et de vivre de la culture ambiante, ni aux exigences des politiques qui sont contraires aux lois de Dieu, quels qu'en soient les risques et les coûts. » On ne saurait mieux dire !

ÉTIENNE LHERMENAULT

TOUJOURS HEUREUX DE VOUS LIRE !

Nous avons reçu, en ce début d'année, de nombreux témoignages d'affection et de bons vœux à l'occasion de la nouvelle année. Nous ne pouvons ici publier les bons messages, les photos artistiques et autres de la part de chacun, mais tenons à vous remercier tous pour votre précieuse fidélité.



→ communication@ibnogent.org



Vous ne connaissez pas encore 10mn Théo ?



C'est 150 vidéos capsules de 10 minutes, classées en deux catégories : théologie biblique ou théologie systématique, qui vous aideront à poser les bons fondements de la foi chrétienne et vous donneront l'envie de creuser, d'approfondir la parole de Dieu et probablement d'envisager une formation solide, complète et de qualité à l'Institut Biblique de Nogent ou dans les divers instituts bibliques partenaires.

Nos professeurs participent

Vous y trouverez notamment les interventions de notre professeur Matthieu GANGLOFF, ainsi que de nos chargés de cours : Emmanuel MAENNLEIN, Matthieu MOURY, Matthieu SANDERS et Josué TURNIL.



MARIAGE



M. Jérémie LOCKEL et Mlle Lucette KOSSI,
le 12 octobre 2024,
à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux

NÉCROLOGIE



Michel WEYER
(17 juillet 1937 - 5 décembre 2024) a rejoint
la patrie céleste deux mois après son épouse,
Élisabeth (10 mai 1933 - 7 octobre 2024).

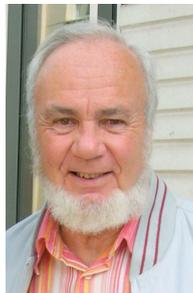


Après une première étape d'études à l'Institut Biblique de Nogent (promotion 1960), Michel Weyer a exercé comme aumônier militaire en Algérie. Il a ensuite été pasteur au sein de l'Union de l'Église évangélique méthodiste de France en Alsace, servant successivement à Bischwiller (1963-1965), Strasbourg (1965-1978), puis Mulhouse (1978-1980). Parallèlement à son ministère, il a poursuivi des études académiques jusqu'à l'obtention d'une maîtrise en lettres germaniques à l'Université de Strasbourg en 1976, avant de soutenir une thèse de doctorat en 1981 à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg (FTPS). Sa thèse portait sur le réformateur alsacien Matthieu Zell (1477-1548) : « L'apologie chrétienne du réformateur strasbourgeois Matthieu Zell (Christliche Verantwortung, 1523) ».

De 1980 jusqu'à sa retraite en 2003, Michel Weyer a enseigné l'histoire du christianisme à la Haute École de Théologie de l'Église Méthodiste à Reutlingen, en Allemagne. Après son installation à Strasbourg, il a temporairement assuré la présidence de l'Association du Diaconat Bethesda, siégé au conseil d'administration de la FTPS et poursuivi ses recherches en histoire et théologie. En 2018, il a soutenu un second doctorat sous la direction de Matthieu Arnold : « Johann Gottlieb Burckhardt (1756-1800) : les itinéraires d'un ecclésiastique luthérien saxon, témoin et acteur de son univers des "Lumières tardives" ».

Nous adressons à ses proches nos sincères condoléances.

Claude HAREL
(2 avril 1937 - 8 janvier 2025)



Originaire de Paris, et éduqué dans le catholicisme, c'est à Strasbourg que Claude s'est formé à l'École Normale protestante. Il s'est converti à cette époque, suite au témoignage de camarades d'études et a rejoint l'Église de la Bonne Nouvelle de Strasbourg (BN). Il a d'abord été instituteur dans un établissement de rééducation (1956-1958), puis, après son service militaire (1958-1960), a rejoint d'autres instituteurs de la BN partis au Tchad comme missionnaires.

En 1962, il s'est inscrit à l'IBN pour acquérir une formation biblique avec le projet de repartir ensuite en Afrique. C'est là, à Nogent, qu'il a fait la connaissance de Claudie Casalis qui deviendra sa femme. De retour en Alsace, ils ont fondé le mouvement des Flambeaux - Claires Flammes, inspiré par le mouvement des « Flambeaux et ses lumières » que Claude avait découvert en Afrique. La première troupe a vu le jour en 1964 à la Bonne Nouvelle. Et dès 1965, pour donner au mouvement une dimension nationale, Claude et Claudie ont fait la promotion partout en France de cette première expérience réussie.

Si le couple a participé activement à la vie de « La Bonne Nouvelle » de Strasbourg, Claude avait aussi le souci de favoriser des relations avec les chrétiens des autres communautés dans un esprit d'ouverture. C'est ainsi qu'il fut une des chevilles ouvrières de « L'Entente évangélique ».

Au moment de sa retraite, il a aussi accepté des responsabilités dans la maison d'enfants du « Mont des oiseaux », œuvre créée par les assemblées mennonites auxquelles il était attaché.

Ces derniers mois, sa santé s'était bien dégradée. Le Seigneur l'a repris le 8 janvier dernier.

À Claudie, Pascal et Christine ainsi qu'à leur famille, nous voulons exprimer notre affection.

Gauthier de Smidt et Anne Ruolt



NAISSANCES



ANAËLLE, le 11 juillet 2024, chez Sandra et Jean MASSOUSI à Saint-Maurice.



VIKRAM, le 30 septembre 2024, chez Nathalie et Shakti POOTTAREN à Neuilly-sur-Seine.



ENAËLLE, le 29 novembre 2024, chez Aurore et Gaoussou FOFANA à Montreuil.

VOICI... CE QU'ILS FONT

Nous pouvons prier pour les engagements de nos professeurs en matière d'enseignement et de recherche, quand ils n'enseignent pas à l'IBN.

... CE QU'ILS PUBLIENT

Nous pouvons également prier pour les professeurs et leur apport dans le domaine de la vulgarisation théologique et biblique

MATTHIEU GANGLOFF

Six vidéos pour le site *10 minutes théologiques* (voir p. 20) incluant un survol de l'Ancien Testament en 5 épisodes et une autre sur le sujet « Dieu règne sur la maladie et la mort »

Article pour l'E-news des CAEF : « Après Lausanne 4 : Ensemble ? »

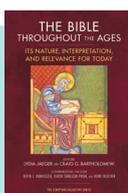
Et pour le *Vistajournal*, traduit du Français en Anglais : « Reasons for hope - a French perspective on L4 »

ANNE RUOLT

« L'innovation et son rapport au temps d'après le couple Guizot dans les *Annales de l'éducation (1811-1814)* », dans *Innovation en éducation : regards pluriels*, LESCOUARCH Laurent, HARLÉ Isabelle, MICHEL Youenn (ed.), Paris, L'harmattan, 2024, p.50-62, Collection : « Pédagogie, Crise, Mémoire, repères »

LYDIA JAEGER

Le livre "*Lire la Bible aujourd'hui. Perspectives croisées sur les défis contemporains*" (Lydia Jaeger, sous direction, Bibli'O, 2022, 440 p.) a été traduit en anglais par Zondervan sous le titre "*The Bible throughout the Ages: Its Nature, Interpretation, and Relevance for Today*". Codirigée avec Craig G. Bartholomew cette version comporte un chapitre supplémentaire sur la Bible dans la littérature anglaise.



ÉTIENNE LHERMENAULT

3 et 4 février : intervention sur les défis de l'unité au Réseau CNEF Jeunesse à Chevilly-Larue (94)

7, 8 et 9 février : accompagnement du Groupe Vocal de l'IBN au Mans, à Parigné-L'Évêque et à Rennes

6 avril : prédications à l'Église évangélique des Chinois à Paris (21 passage Wattieaux, 19^e)

22, 23 et 24 mai : conseil consultatif européen de Juifs pour Jésus à Cracovie (Pologne)

14 et 15 juin : interventions sur "Les déserts du croyant" dans le cadre du week-end de l'Église évangélique baptiste de Noisy-le-Grand



LYDIA JAEGER

1^{er} et 2 février : Formapré à Nogent-sur-Marne : « *Eschatologie* »

16 février, 30 mars, 6 avril, 11 mai et 1^{er} juin : prédication à l'Église protestante évangélique de Romainville

18 février : Forum Veritas « *Qu'est-ce que l'homme ?* », Lyon

24 février et 28 mars : séjour de recherche à Cambridge (England)

15 mars : journée RESH à Paris : « *Intelligence artificielle* »

9 avril et 21 mai : enseignement de philosophie à la FLTE, Vaux-sur-Seine

1^{er} et 3 mai : colloque de recherche CERIE : « *Fake News* »



MATTHIEU GANGLOFF

9 mars : prédication et présentation de l'IBN à l'Église baptiste d'Argenteuil

16 mars et 15 juin : prédications à l'Église franco-chinoise EACP de Paris

6 avril et 18 mai : prédications et conférence historique à l'Église du Cap Saint-Maur

2 février et 4, 6 avril : CA de l'Union des CAEF

7 et 8 février : congrès sur l'Évangélisation, Gospel X, Paris

19 et 21 février : séminaire des acteurs clés du R-FEF

23 février : prédication dans un mariage d'un ancien étudiant de l'IBN

19 mars : conseil national du R-FEF

3 et 4 avril : participation aux 24h des unions, CNEF

15 mai : orateur d'une Masterclass pour France Évangélisation

5 juin : participation à l'assemblée plénière du CNEF

7 et 9 juin : congrès de l'Union des CAEF à Vichy



PATRICE KAULANJAN

15-28 février : ITEAG en Guadeloupe

22-30 mars : semaine d'évangélisation

3 et 4 avril : participation aux 24h des unions, CNEF

20 avril : culte de Pâques inter-Églises à Versailles

8 et 10 mai : La Place 2025 au Parc Floral à Paris

29 mai : convention AEEI à l'Église Baptiste de Pontault-Combault

11 et 13 juin : retraite Pastorale AEEI

2025

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

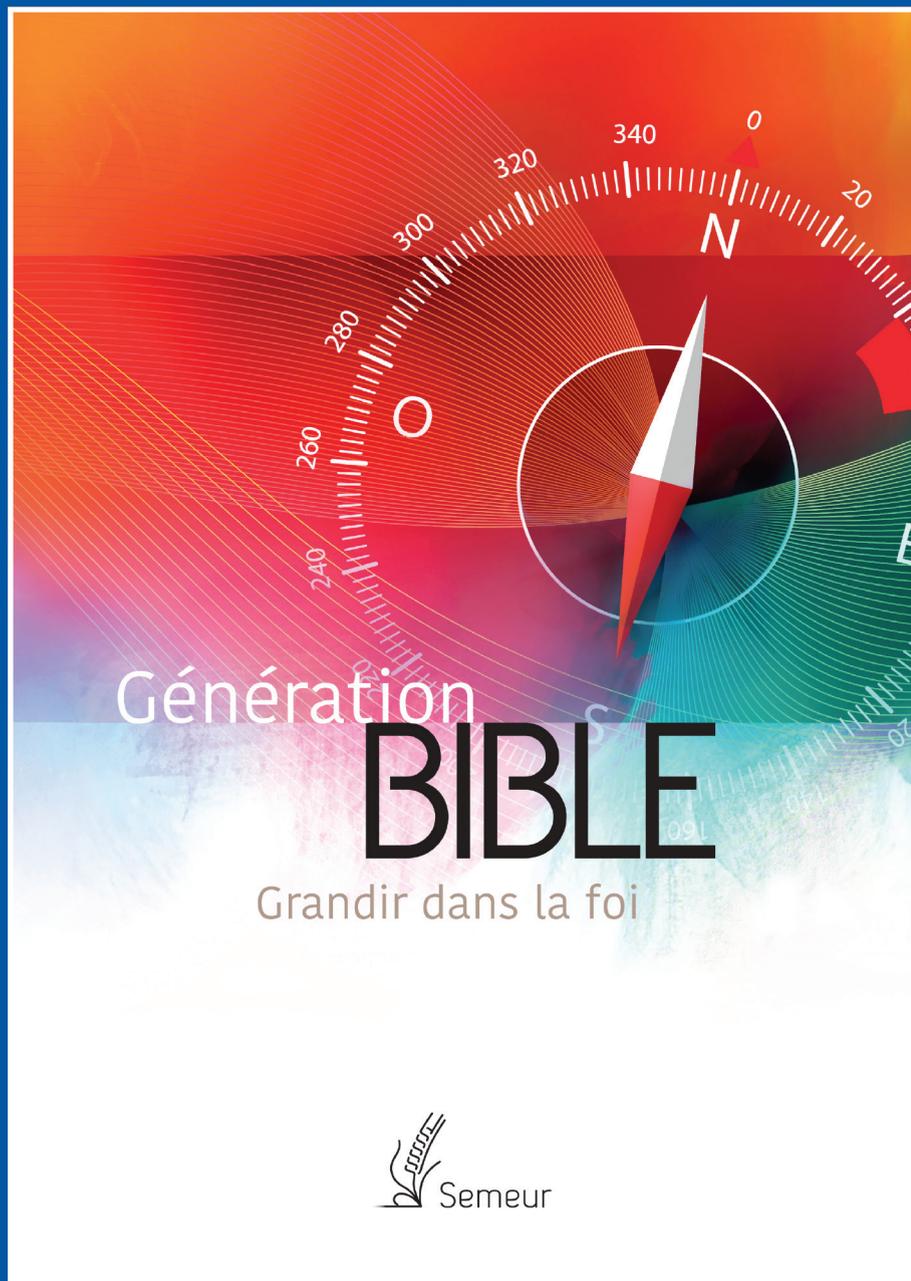
- Soirée Jeunesse
le 25 janvier
- Concert du Groupe Vocal de l'IBN
le 28 février (Nogent) et le 1^{er} mars (Île-de-France)
- Tournée du Groupe Vocal de l'IBN
du 7 au 9 mars
- Journée Portes Ouvertes
le 15 mars
- Stage d'évangélisation
du 22 au 30 mars
- Séance de clôture
le 28 juin

Réservez ces dates !

Renseignements
et inscriptions : communication@ibnogent.org

LA BIBLE D'ÉTUDE

POUR GRANDIR DANS LA FOI



www.XL6.com

Excelsis – 385 chemin du Clos – 26450 Charols
contact@XL6.com – 04 75 91 81 81

vendredi **7 février 2025**

à 8h00

Matinée découverte

à l'IBN

8h00

Mot d'accueil
et présentation
de la matinée

8h15

Cours

10h15

Pause gourmande

10h20

Cours au choix

12h25

Repas/ Entretiens

13h25

Temps de Question/ Réponse

Inscription
au repas



Temps d'information
et de présentation de la vie d'étudiant.